

Affichage : le 08/04/2025

COMMISSION DES JEUNES
Réunion par mail du 07/04/2025

Président : M. FOURNIER

Présents : Mmes M.BOURGAIN, A.DEWEZ, MM D.HARY, N.PIHEN, JC DAGBERT, M.DESOMBRE, A.SERGENT, P.LEMAITRE, E.PICOT

Coupe Côte d'opale U 13 du 02/04/25

53280448 ST OMER ESSOR B - CAL.BEAU MARAIS

Forfait de CAL.BEAU MARAIS. Homologué : ST OMER ESSORB 3 CAL.BEAU MARAIS 0 par forfait.
Amende 30 euros à CAL.BEAU MARAIS.

Coupe Côte d'opale U 11 du 02/04/25

53280333 GR. QUIESTEDE ROQUETOIRE - PAYS DE LA LYS

Match homologué : GR. QUIESTEDE ROQUETOIRE 3 PAYS DE LA LYS 1.

53280339 AUDRUICQ AS - WATTEN CS Dossier transmis à la commission de discipline.

53280342 EPERLECQUES CA B - ST MARTIN TATINGHEM B : Elimination des deux équipes pour ne pas avoir effectué les jonglages.

53280346 DESVRES JS C - HESDIN L'ABBE. Observation d'après match de HESDIN L'ABBE sur la qualification licence. Une équipe "B" "C" ne peut inscrire sur la feuille de d'arbitrage plus de 2 joueurs ayant participé avec une équipe hiérarchiquement supérieure à l'une des deux rencontres officielles. Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe B du 22/03/25 BERCK AS B - DESVRES JS B et du 29/03/25 RANG DU FLIERS - DESVRES JS B, ainsi que l'équipe A du 22/03/25 DESVRES JS - RINXENT USO et du 29/03/25 DESVRES JS- BOUL.USCO D, trois joueurs sont dans ce cas.
Homologué : DESVRES JS C 0 HESDIN L.'ABBE 3 par pénalité.

53280523 FRUGES AS - BERCK AS 2. Homologué : FRUGES AS 3 (114 jonglages) BERCK AS B (147 jonglages). BERCK AS B qualifiée pour le tour suivant.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

C.FOURNIER